

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 MAI 2024

**Délibération n°2024.05.63 B**

**Forum Sport Santé Environnement – Edition 2024 : demandes de subventions publiques et sollicitation de sponsoring auprès des partenaires privés**

**LE SEIZE MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 7 mai 2024

**Secrétaire de Séance**: Pascal MONIER

Membres en exercice: 27  
Nombre de présents: 19  
Nombre de pouvoirs: 4  
Nombre d'excusés : 4

**Membres présents** :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Hassane ZIAT,

**Ont donné pouvoir** :

François ELIE à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Pascal MONIER,

**Excusé(s)**:

Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Vincent YOU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024\_05\_63Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.05.63 B**

Rapporteur : Gérard DEZIER

**FORUM SPORT SANTE ENVIRONNEMENT – EDITION 2024 : DEMANDES DE SUBVENTIONS PUBLIQUES ET SOLlicitATION DE SPONSORING AUPRES DES PARTENAIRES PRIVES**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI RÉPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES  
Ambition : FÉDÉRER PAR LE SPORT  
Enjeux : 1501-1 SPORT POUR TOUS

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 2 : circuit court et proximité géographique – promotion d'une alimentation saine et locale  
ODD 3 : soutien à l'activité sportive sous toutes ses formes.  
ODD 4 : politique enfance jeunesse  
ODD 5 : politique d'égalité  
ODD 15 : biodiversité et espèces menacées – éducation et prévention

GrandAngoulême organise la 15<sup>ème</sup> édition du Forum Sport Santé Environnement qui se déroulera les 7 et 8 septembre 2024.

En 2023, année de transition au sein de la direction des sports, la 14<sup>ème</sup> édition de cet évènement a été organisée dans la continuité des éditions précédentes, et a réuni 144 exposants et environ 12 000 personnes sur les deux jours.

Le Forum vise à promouvoir l'activité sportive, à donner de la visibilité aux associations du territoire et rencontre chaque année un succès auprès de la population.

La philosophie de l'édition 2024 sera « le mouvement » dans ce qu'il comporte de plus large afin de promouvoir l'activité physique dans son ensemble.

Le pôle santé du Forum sera renforcé avec la mise en avant de la thématique « nutrition » et des ateliers de sensibilisation au « mieux manger ». Les tests « Forme Plus Sport » pour un bilan de la condition physique rapide et accessible à tous seront reconduits. Les activités de la Maison sport santé de GrandAngoulême seront valorisées auprès des visiteurs.

Les démarches déjà entreprises pour préserver les espaces naturels et promouvoir les comportements responsables et les bonnes pratiques seront renforcées sur cette édition 2024. Les animations du pôle environnement seront tournées vers la biodiversité et un projet de sensibilisation des pratiquants à la préservation de leurs espaces de pratiques sera lancé à l'occasion du Forum. Des critères écoresponsables sont systématiquement inclus dans les cahiers des charges diffusés dans le cadre des consultations. Un projet de compensation carbone du Forum est également à l'étude. Enfin le tri sera effectué sur site à l'aide de supports spécifiques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
016-200071827-20240516-2024\_05\_63B0-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024  
Affichage : 29/05/2024

Le challenge sportif, qui n'a pas pu avoir lieu ces dernières années (dernière édition en 2019), va être relancé dans un format renouvelé. Le principe d'équipes mixtes, personnes en situation de handicap et personnes sans handicap reste au cœur de l'épreuve.

Lors de la 14<sup>ème</sup> édition le budget réalisé a été le suivant :

Typologie des dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC	%
Prestations de services	10 064,87	Location d'espaces	898,00	0,8%
Fournitures	17 375,71	Département	3 000,00	2,7%
Animations	17 083,91	Région	0,00	0,0%
Communication	18 471,08	Partenaires privés	6 200,00	5,7%
Ressources humaines internes	40 000,00	GrandAngoulême	99 249,32	90,8%
Divers (frais de bouches, ...)	6 351,75			
<b>TOTAL</b>	<b>109 347,32</b>	<b>TOTAL</b>	<b>109 347,32</b>	

Pour cette édition 2024, le plan de financement prévisionnel de l'évènement est le suivant :

Typologie des dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC	%
Prestations de services	10 000,00	Location d'espaces	1 078,00	0,9%
Fournitures	13 500,00	Département	3 000,00	2,6%
Animations	25 000,00	Région	0,00	0,0%
Communication	19 000,00	Partenaires privés	12 000,00	10,5%
Ressources humaines internes	40 000,00	GrandAngoulême	97 922,00	85,9%
Divers (frais de bouches, ...)	6 500,00			
<b>TOTAL</b>	<b>114 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>114 000,00</b>	

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à solliciter toutes les subventions publiques mobilisables, et démarcher des partenaires privés.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer toutes les conventions qui découlent des subventions publiques qui seront attribuées et des partenariats privés qui seront négociés.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre de l'opération.

<p><b>Pour : 23</b>  <b>Contre : 0</b>  <b>Abstention : 0</b></p>	<p><b>APRES EN AVOIR DELIBERE  LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b></p>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024\_05\_63Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024